

## Le parc de la Sainte-Baume satisfait de la garde forestière



Dans les locaux du parc situé à Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Michel Gros, président du PNR de la Sainte-Baume, avec les gardes régionaux forestiers. Il les a félicités pour leur implication et leur motivation dans le déploiement du dispositif. (Photo (J.-J. S.))

### Les missions des gardes forestiers

- informer, sensibiliser au risque incendie et à la réglementation en vigueur (accès aux massifs, usage du feu...) et aux comportements (respect biodiversité, propreté du site...);
- surveiller (vigilance et alerte);
- interdire l'accès aux massifs en cas de risque rouge (réorganisation des équipes GRF : pas d'agent dans les massifs forestiers, mais présence aux entrées des sites, apposition d'affiches sur certains sites à très forte fréquentation);
- relayer les infractions après des agents assermentés (stationnement interdit, pénétration dans les massifs en risque rouge...);
- démonter les foyers de feu, les barrages en rivière;
- recenser et relever (observations naturalistes, suivi de fréquentation...);
- ramasser les déchets au quotidien (relayer aux services municipaux si décharge importante);
- aider les personnes en difficulté (formation aux premiers secours);
- faire découvrir (promotion du PNR, découverte du territoire et des activités).

À mi-septembre est venu le temps de la restitution du bilan du déploiement du dispositif « Garde régionale forestière ». Le comparatif s'est effectué sur les deux premières années d'existence du parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2018 (deux mois) et du 15 juin au 15 septembre, cette année. Michel Gros, président du PNR, s'est félicité « du bilan très positif de ce déploiement malgré les 16 jours d'alerte rouge recensés cette année contre aucun en 2018. Cela a rendu la mission très délicate. Quatorze gardes régionaux forestiers ont été déployés en 2019, en plus de la coordinatrice des gardes forestiers, Carole d'Antoni, alors que six seulement avaient été recrutés en 2018. Cette présence

accrue sur le terrain a permis d'obtenir une surveillance plus étendue et de recueillir beaucoup d'informations qui vont permettre de nous améliorer. » Il a logiquement tenu à remercier tous les gardes pour leur travail, ainsi que la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### Messages de prévention

Le dispositif a prouvé sa nécessité et montré son efficacité. Le fait d'avoir augmenté le nombre de gardes a permis de toucher un public beaucoup plus large : 31 223 personnes contre 8 256 en 2018, soit une augmentation de presque quatre fois plus, sur onze sites, soit cinq de plus que ceux de 2018. Sur juillet/août, le site de la grotte a

été celui où le nombre de personnes contactées a été le plus fort : 16 751, suivi de celui du Carami : 5 966, celui des Encanaux, à Auroul : 4 094. En moyenne, sur les personnes interrogées, il s'avère que 69 % ne connaissent pas ou peu la réglementation incendie (73 % en 2018) et 68 % ne connaissent pas ou peu l'existence du PNR (comme en 2018). Le message de prévention des incendies a été étendu à d'autres messages de sensibilisation : protection de la nature, gestes à avoir en milieu naturel, etc. En conclusion, Michel Gros a tenu à remercier la Région pour ce dispositif « Guerre du feu », une initiative salutaire pour un territoire de 80 000 ha dont 70 % sont boisés.

J.-J. S.



70% des espaces du PNR sont boisés. (Photo doc H. Dos Santos)